Organisateur : **CMEL** (Collectif Maternelle et Élémentaire de Langeais)
9 Place du 14 juillet (porche école)
37130 LANGEAIS
cmel37130@gmail.com
06.89.62.44.30 /06-25-26-84-74

BULLETIN D'INSCRIPTION pour le VIDE-GRENIER

30/05/2021 – GRANDE COUR de L'ÉCOLE PRIMAIRE H.PELLET

Mr/Mme : Nom…….. Prénom :…….

Adresse : ……..

Téléphone : …… Email : …….

(Renseignements demandés par la préfecture) :

Titulaire de la pièce d'identité n ° :…… délivrée le : ……..

Par la préfecture de : ……..

Numéro d'immatriculation de mon véhicule : ……..

Désire réserver ….. mètre(s) x **3 €** = ……

❒ S'engage à venir installer le stand à partir de 6h45 et à rester jusqu'à 14 h (prévoir votre matériel, tables, tréteaux…).

❒ S'engage à ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2020.

Documents à fournir :

- Le règlement par chèque à l'ordre du « CMEL ».
- Courrier à adresser : **CMEL- 9 Place du 14 juillet (porche école) 37130 LANGEAIS**
- La photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- Le bulletin d'inscription rempli et signé.

……

RÉGLEMENT

Afin d'assurer le succès de ce vide-grenier, l'association met à disposition :

- Un emplacement correspondant au nombre de mètres réservés.
- Un stand de restauration (boissons, sandwichs…)

Seront réputés exposants, les personnes ayant fourni l'inscription, le paiement et la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (avant le 27/05/2021), sous réserve des places disponibles.

En cas de désistement de votre part ou d'intempérie aucun frais d'inscription, ne pourra être réclamé.

L'association se réserve le droit de refuser toute candidature, susceptible de perturber le bon déroulement de la manifestation.

Les objets déballés appartiennent aux exposants et sont sous leur responsabilité, en cas de vol casse ou autre préjudice.

Les exposants pourront accéder au site à partir de 6h45 pour installer le stand et déballer.

En fin de manifestation, il est impérativement demandé à chaque exposant, de laisser l'emplacement propre et débarrassé de tout objet et papier. Des poubelles, seront mises à disposition. Ces poubelles ne sont pas destinées à recevoir les objets invendus. Ceux-ci doivent être emballés et évacués par leurs propriétaires.

Les sommes perçues pour les emplacements ainsi que les bénéfices du stand restauration, sont au profit du groupe scolaire H.PELLET

Fait à : …… le……

Signature de l'exposant